

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 755

67 – BAS-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Ventes et cessions

904 763 208 RCS Strasbourg.

PLUS QUE PRO STUDIO.

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.

Capital : 27573.00 EUR.

Adresse : 13, Rue de la Haye, 67300 Schiltigheim.

Oppositions : Art. L236-30 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet d'apport partiel d'actifs Société apporteuse : NOA NETWORK Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle Adresse du siège : 13 rue de la Haye – 67300 Schiltigheim Capital : 10.000 Euros Numéro unique d'identification : 832 064 802 RCS Strasbourg Société bénéficiaire : PLUS QUE PRO STUDIO Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle Adresse du siège : 13 rue de la Haye – 67300 Schiltigheim Capital : 27.573 Euros Numéro unique d'identification : 904 763 208 RCS Strasbourg Il a été établi, en date du 29 juillet 2025, un projet de traité d'apport partiel d'actifs simplifié soumis au régime des scissions aux termes duquel NOA NETWORK fait apport à PLUS QUE PRO STUDIO, sous le régime des scissions et selon la procédure simplifiée prévue à l'article L.236-28 du Code de commerce, d'une branche complète et autonome d'activité consistant en l'activité de centre de formation d'apprentissage de la société apporteuse. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : Actif : 3.712.722 € Passif : (1.164.175) € Actif net apporté : 2.548.547 € (l'« Apport ») Rémunération de l'Apport : En contrepartie de la valeur de l'Apport, il a été convenu de déterminer la rémunération attribuée à la société apporteuse par référence à la valeur réelle de la branche complète d'activité apportée et de la société bénéficiaire. Ainsi, la valeur de la branche complète d'activité apportée s'élève à 2.548.547 €, et la valeur de la Société bénéficiaire s'élève à 30.330 €. En rémunération de l'Apport, la société bénéficiaire procédera à une augmentation de capital d'un montant de 2.316.883 euros par émission de 2.316.883 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro chacune attribuées à la société apporteuse, assortie d'une prime d'apport globale de 231.663,09 €. Date du projet de traité d'apport partiel d'actifs : 29 juillet 2025 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour NOA NETWORK, le 31 juillet 2025 au RCS de Strasbourg. Pour PLUS QUE PRO STUDIO, le 31 juillet 2025 au RCS de Strasbourg..